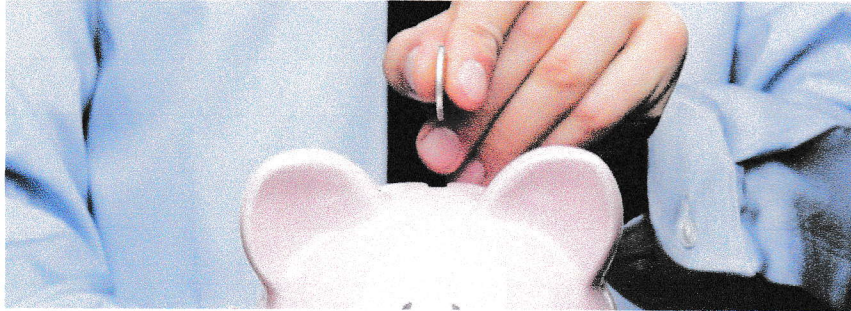


### Mécomptes publics

## L'intérêt d'une relance par l'investissement public doit être relativisée

Il reste d'ores et déjà nettement plus élevé en 2015 en France (3,5 % du PIB) que dans la moyenne des pays de la zone euro (2,7 %)



par François Ecalte

De nombreuses voix se sont fait entendre ces dernières semaines, en France et dans les organisations internationales, pour appeler à une relance de l'investissement public. L'intérêt d'une telle relance en France doit être relativisé.

Bien qu'il ait sensiblement diminué en 2014 et 2015, l'investissement public reste nettement plus élevé en 2015 en France (3,5 % du PIB) que dans la moyenne des pays de la zone euro (2,7 %) ou de l'Union européenne (2,9 %). Il est particulièrement faible en Allemagne (2,1 %), et cette recommandation des organisations internationales s'adresse prioritairement à ce pays. Il est plus élevé que la moyenne dans les pays de l'est et du sud de l'Europe où les infrastructures publiques ne sont pas encore au niveau de celles des pays du nord et de l'ouest.

**"L'investissement public reste nettement plus élevé en France (3,5 % du PIB) que dans la moyenne des pays de la zone euro (2,7 %) ou de l'Union européenne (2,9 %)"**

Une relance budgétaire a plus d'effet à court terme sur l'activité et l'emploi lorsqu'elle résulte d'une hausse de l'investissement public, et la période actuelle, avec une croissance modeste et des taux d'intérêt bas, peut sembler propice à une telle relance. L'investissement public n'est cependant pas un bon outil de régulation macroéconomique, car ses délais de réalisation sont souvent très longs. Les investissements décidés aujourd'hui donneront lieu à des dépenses dans plusieurs mois ou dans plusieurs années, à un moment où la conjoncture sera très différente et où les taux d'intérêt seront plus élevés.

### La nécessaire évaluation coût/avantages

Les économistes qui plaident pour une relance de l'investissement public mettent donc plutôt en avant son impact à long terme sur le potentiel de production de l'économie nationale ou sur le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils recommandent donc des investissements dans la recherche et développement, dans les infrastructures de transport, là où elles sont saturées, ou encore dans le développement des énergies renouvelables.

Cependant, tous les investissements dans la recherche, les transports ou les énergies renouvelables, pour reprendre ces exemples classiques, ne sont pas efficaces. Les décisions d'investissement doivent être prises au cas par cas, sur la base d'une évaluation de leurs avantages et de leurs coûts pour l'ensemble de la collectivité.

**"Ils recommandent des investissements dans la recherche et développement, dans les infrastructures de transport, là où elles sont saturées, ou encore dans le développement des énergies renouvelables"**

Malheureusement, alors même que les ingénieurs français ont été les premiers à mettre au point des méthodes rigoureuses d'évaluation des investissements et à les appliquer dans les services du ministère de l'Équipement, les décisions politiques reposent rarement sur ces évaluations et les administrations tendent à les délaïsser.

Il n'est donc pas nécessaire d'augmenter le volume global des investissements publics en France pour améliorer le potentiel de croissance de l'économie. Il ne s'agit pas d'investir plus mais d'investir mieux.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François ECALLE.

Par François Ecalte